



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E45036

VALABLE JUSQU'AU 15/09/2023



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

ÉDITÉ LE 24/08/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/1999

Raison sociale : FGE-IDF

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/01/2006
Capital : 220 000

Sigle : FGE-IDF
22 RUE DES MARES
93230 ROMAINVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 421 110 560
Siret : 421 110 560 00040
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 2106583
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 481937U1247000/001 296118

Téléphone : 01 70 32 01 00

Fax : 01 48 46 92 19

Portable :

Responsabilité légale :
GHLOUCI FARIDE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 481937U1247000/001 296118

Site Internet : www.fge-idf.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2021

E-mail : info@fge-idf.fr

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 3 287 611

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure)	10	09/09/2020
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

FGE-IDF
22 Rue des Mares
93230 ROMAINVILLE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement ateste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E45036

VALABLE JUSQU'AU 15/09/2023

ÉDITÉ LE 24/08/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/1999
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 04/01/2006
220 000

Raison sociale : FGE-IDF
Sigle : FGE-IDF
22 RUE DES MARES
93230 ROMAINVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 421 110 560

Téléphone : 01 70 32 01 00
Portable :

Fax : 01 48 46 92 19

Siret : 421 110 560 00040

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 2106583

Site Internet : www.fge-idf.fr
E-mail : info@fge-idf.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 481937U1247000/001 296118

Responsabilité légale :
GHLOUCI FARIDE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 481937U1247000/001 296118

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2021

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	09/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

FGE-IDF
22 rue des Mares
93230 ROMAINVILLE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entrée prise en la défiance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.